



Communiqué de presse

Porrentruy et Fontenais Cités de l'énergie eea® GOLD pour la 2^e fois

Porrentruy et Fontenais se sont vues récompensées pour la deuxième fois après 2014 par un label en Or. La distinction a été remise à une délégation lors de la Journée nationale de l'énergie organisée par l'Office fédéral de l'énergie le lundi 22 octobre à la Volkshaus à Zurich.

Plus haute distinction en matière de politique énergétique municipale, le label European Energy Award®GOLD récompense les communes ayant réalisé plus de 75 % de leur potentiel d'action. C'est le cas de 45 communes suisses, parmi les 429 labellisées Cité de l'énergie.

Le réaudit Cité de l'énergie GOLD confirme les efforts entrepris ces quatre dernières années par les deux communes jurassiennes. Cette distinction appuie la dynamique des services communaux en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. De nombreux projets phares ont permis aux communes de confirmer le niveau ambitieux de leur politique énergétique, reconnu au niveau européen. Ils concernent de nombreux domaines tels que le développement territorial, l'approvisionnement énergétique ou encore la communication. En voici quelques exemples :

- Réalisation d'une planification énergétique territoriale à Fontenais ;
- Programme de monitoring multi-fluides intelligent des consommations des bâtiments communaux à Porrentruy ;
- Plus de 90 % de l'énergie consommée par les bâtiments communaux est issue de sources renouvelables ;
- Nouveau programme de subventions pour les citoyens, couvrant les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la mobilité électrique.

Les deux cités sont en marche sur la voie de la Société à 2000 watts et à 1 tonne de CO₂ par habitant. Elles visent cet objectif à l'horizon 2050 et ont développé un plan d'action pour y parvenir.

Des projets tels que la poursuite des actions d'économie d'énergie, la valorisation des énergies renouvelables locales, la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments, le développement de quartiers durables, etc. en font partie.

Le label permet aux communes de façonner leur avenir de manière durable et engagée. C'est un instrument de planification à long terme qui permet une utilisation ciblée des moyens disponibles et une réduction des coûts énergétiques. Les Cités de l'énergie apportent aussi une contribution importante à l'amélioration de la qualité de l'habitat et de la qualité de vie. Le réseau Cité de l'énergie offre de précieux échanges d'expériences. Dans le contexte local, la certification permet aux communes de répondre aux exigences de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

Avec le label Cité de l'énergie, les communes jouent un rôle de modèle et d'ambassadeur. Elles démontrent le succès d'une politique énergétique qui repose sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Plus de 60 % de la population suisse vit aujourd'hui dans une Cité de l'énergie.

Porrentruy et Fontenais entretiennent depuis sept ans une étroite collaboration avec Delémont, certifiée GOLD depuis plus de dix ans, dans le domaine de la politique énergétique. Elles entendent poursuivre sur leur lancée en continuant de mener chaque projet, sous l'angle d'un développement durable et résolument tourné vers l'avenir.

Porrentruy et Fontenais, le 29 octobre 2018

Renseignements :

Rosalie Beuret Siess, conseillère municipale en charge de l'Équipement, Porrentruy, 078 724 56 76
Valérie Voisard Bourquard, conseillère communale en charge de l'Énergie, Fontenais, 077 450 05 52
Elisa Theubet, mandataire énergie, Porrentruy, Fontenais et Delémont, 079 710 61 02